



Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

La lettre de l'Infoma

N° 9 - Automne-hiver 2020-2021



Une étrange rentrée...



Alors que paraissait l'Infomag n°8, les mesures nationales de lutte contre le SARS-Cov-2, nous amenaient à renvoyer les stagiaires chez eux le 13 mars et à fermer l'établissement le 17.

Toutes les équipes de l'Infoma se sont alors mobilisées, dans des conditions particulièrement acrobatiques, pour assurer une continuité pédagogique en formation initiale, reconfigurer en formations à distance les formations continues en présentiel. De mon côté, avec l'aide des membres du Codir, j'ai essayé de tenir la barre, en essayant de mettre un peu d'humour dans une ambiance plombée. Les informaticiens et les agents du secrétariat général n'ont pas ménagé leur peine pour permettre aux agents de (télé)travailler dans les meilleures conditions.

Au final, les équipes ont fait des miracles et les noms des outils d'organisation de réunions à distance ou de mise en place de classe virtuelles font désormais partie de notre vocabulaire quotidien. Ces outils sont maîtrisés par toutes et tous... même si quelquefois leur fonctionnement n'est pas optimal.

Des classes virtuelles ont été organisées pour les stagiaires. Le service formation continue a mis en place une formation à l'organisation de

classes qui a eu un grand succès, etc.

Après un déconfinement progressif cet été, validé par de nombreux CHSCT, les stagiaires que nous avons congédiés avant la fin de leur parcours sont revenus quelques semaines pour une remise à niveau.

Et puis la rentrée des promotions 2020-2021 a eu lieu à partir du 14 septembre. Une étrange rentrée... masquée, distancée, dans des effluves de gel hydroalcoolique, avec des sens de circulation, des caméras partout pour retransmettre les cours, des formateurs quelquefois à des centaines de kilomètres. Du jamais vu !

Les formations continues ont repris de plus belle, à distance et en présentiel, avec encore un gros dossier Brexit.

Malgré quelques contaminations d'origines extérieures, les mesures de protection mises en place semblent efficaces, acceptons-en l'augure.

Le nouveau confinement instauré le 30 octobre se nourrit de notre expérience du printemps et devrait mieux se dérouler même s'il demande un fort investissement des équipes.

Je tiens vraiment à remercier tous les agents de leur engagement, afin que le paquebot ne coule pas et vogue vers ses objectifs malgré tout. Merci aussi aux stagiaires pour leur compréhension des nombreuses mesures de protection et leur bonne volonté à les respecter.

Une fois la crise passée, cela nous fera des souvenirs...

SOMMAIRE

Éditorial
Didier Perre

L'Infoma pendant le confinement page 2

Le confinement à l'Infoma
• Mesures en place du 17 mars à la fin de l'état d'urgence
• L'évolution des effectifs page 3

Retour masqué à l'Infoma !
• Mesures en place face à l'épidémie de Coronavirus page 4

Rentrée des TSMA 1^{er} grade 2020-2021
• Un nouveau cru pour la classe préparatoire page 5

Rentrée 2020-2021 des TSMA 2^{ème} grade page 6

Brexit
• L'Infoma mobilisé pour la formation des futurs contrôleurs page 7

Nouvelle formation
• Agronomie 1 - Le sol et son amélioration page 8

À l'heure du virtuel, l'Infoma adapte sa formation continue page 9

L'Infoma accompagne ses formateurs

Arrivées-départs
Agenda
Les travaux de la cafétéria page 10

Bonne lecture à toutes et tous.

Didier Perre

Directeur de l'Infoma

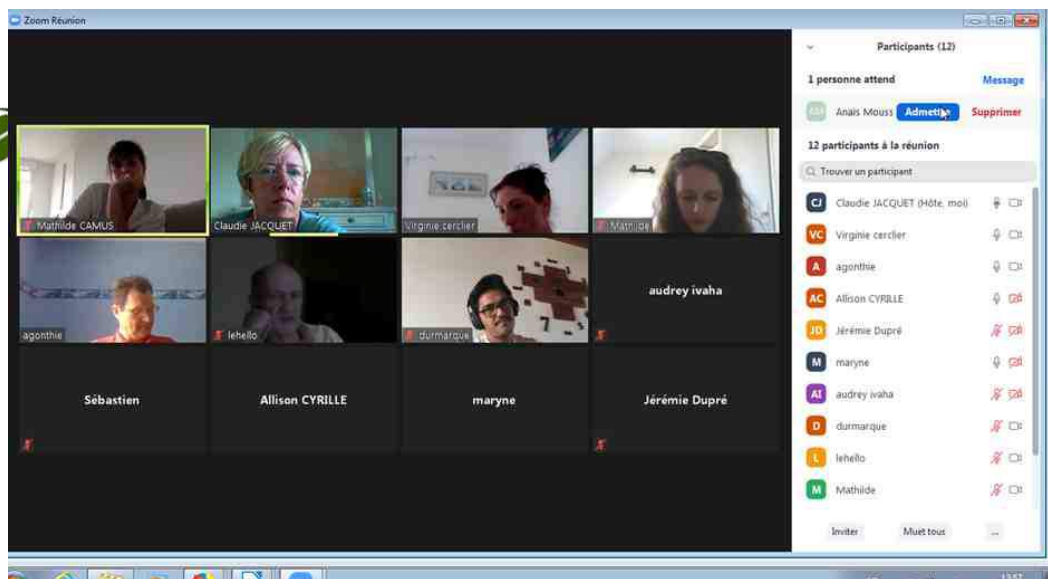
Retrouvez nous sur <http://www.infoma.agriculture.gouv.fr>

L'Infoma pendant le confinement du printemps **ZOOM**

Le lundi 16 mars 2020, l'Infoma a fermé ses portes et les stagiaires en formation initiale sont repartis chez eux.

Les stagiaires du 1^{er} grade (T1) de la session 2 de la spécialité Vétérinaire et alimentaire (VA) n'avaient fait qu'un mois à l'Infoma et il leur manquait 3 mois de présentiel. Ceux du 2^{ème} grade (T2) avaient déjà fait 6 mois en présentiel et il leur manquait 2 mois de formation sur le site de Corbas. Autant dire que leurs formations étaient loin d'être achevées !

Une fois l'inquiétude liée à cette nouvelle situation passée, l'Infoma s'est rapidement organisé et a mis en œuvre de la formation à distance afin de maintenir les parcours de formation des stagiaires, à raison d'une journée par semaine en télétravail, puisque la plupart des stagiaires T1 VA étaient en poste en l'abattoir.



Dès le 26 mars, nous avons organisé une évaluation à distance sur le module de santé animale pour les 54 stagiaires T1 VA, les stagiaires ayant suivi tous les cours avant leur départ. Cette évaluation certificative s'est déroulée via notre plateforme d'enseignement à distance SOPHIA.

Fort de cette première expérience, nous avons organisé d'autres évaluations à distance :

- zootechnie pour les 54 stagiaires T1 VA ;
- gestion des alertes et TIAC pour les 12 T2 VA.

Dans notre lancée, nous avons parallèlement organisé les cours sur Zoom pour les 54 stagiaires T1 VA, en adaptant le parcours de formation, qui a été recentré sur des missions jugées prioritaires sur le profil « Abattoir animaux de boucherie », avec les inspections ante et post mortem, et les autres missions (SI2A, PSPC et gestion des suites administratives de l'IAM et IPM).

Les cours suivis sur Zoom ont concerné essentiellement l'anatomo-pathologie générale et spécifique, avec notamment des TD ASADIA.

De leur côté les T2 VA ont suivi des cours sur la gestion des alertes et des TIAC, la méthodologie d'inspection et ont réalisé des devoirs en groupe sur l'HACCP et la santé animale.

La donne était différente pour les stagiaires T1 de la spécialité Techniques et économie agricoles (TEA). Tout comme les stagiaires T1 VA de la première session, ils étaient déjà tous repartis dans leur structure de pré-affectation depuis le 31 janvier, pour les stagiaires ASP, ou le 7 février pour les autres.

Pour les stagiaires T2 TEA, il manquait deux mois de formation. Après avoir terminé les cours théoriques en visio, pour le module « filières » par exemple, la préparation des exposés a pu démarrer à distance sur plusieurs modules comme l'agriculture durable, la macro-économie, les filières ou la communication orale. Ces exposés réalisés en visio se sont plutôt bien déroulés et les stagiaires ont ainsi pu passer les quatre évaluations certificatives qui manquaient à leur cursus.

Malheureusement, les semaines prévues à Florac pour les T2 sur l'approche contextualisée de la gestion des territoires ruraux ou à Montreuil pour les T1 ASP sur les contrôles effectués par l'ASP n'ont pas pu être mises en œuvre cette année.

Après avoir dépassé le stress de la situation, les problèmes matériels et d'organisation, le logiciel Zoom a bien été pris en main par tous les acteurs, avec des intervenants motivés, ce qui nous a permis d'assurer la majorité de la formation.

La période de confinement à l'Infoma

Mesures en place du 17 mars à la fin de l'état d'urgence



Le 17 mars 2020, l'Infoma était confiné....

Pour le service de formation continue, cette nouvelle situation inédite se traduisait par l'arrêt total de l'ensemble des stages proposés qui, à cette date, se déroulaient tous en présentiel.

Dans un premier temps, les décisions prises ont porté sur l'annulation ou le report des stages jusqu'à fin avril, puis fin mai et finalement fin juin.

Corrélativement, dès la seconde quinzaine de mars, une première réflexion est menée afin de proposer aux stagiaires, qui sont eux aussi confinés, une alternative au stage en présentiel. Ainsi, l'idée de transformer certains stages en classe virtuelle germe...

Les moyens techniques à mettre en œuvre, le recrutement de formateurs acceptant de réaliser une intervention en classe virtuelle, la réalisation du travail de translation d'un contenu d'un stage en présentiel en classe virtuelle, la mise en place de nouvelles pédagogies adaptées sont autant de facteurs qui ont permis la création de stages en classe virtuelle.

En avril et mai, les premiers stages en classe virtuelle voient le jour, avec 21 stages réalisés, principalement dans la thématique « RH/Management/Communication ».



Ils sont suivis par 32 stages en juin, répartis de manière quasi égale entre les différents thématiques (8 en Vétérinaire/Alimentaire, 9 en Agriculture, 9 en RH/Management/Communication et 6 en Informatique).

Enfin, début juillet, 5 stages (3 en Agriculture et 2 en RH/Management/Communication) clôturent ce premier semestre.

Ainsi, face à la situation imposée par la Covid 19, le service de Formation continue a su réagir en proposant dès avril 54 stages, qui ont été complets et suivis assidûment.

Les retours d'informations, tant de la part des formateurs que des stagiaires, sont satisfaisants et montrent l'intérêt d'un certain public pour suivre des formations en classe virtuelle, même au-delà d'une période de confinement.

Quel que soit le futur, les formations en classe virtuelle seront à prendre en considération et nécessairement à intégrer dans les prochaines propositions de stages.

Merci à tous pour votre investissement et votre motivation !

Les effectifs de la rentrée 2020

Toutes les promotions de stagiaires ou d'élèves sont désormais rentrées, sauf la deuxième session de stagiaires de techniciens du premier grade de la spécialité Vétérinaire et alimentaire qui fera sa rentrée le 15 février 2021.

Les effectifs de stagiaires sont en croissance modérée par rapport à l'année dernière :

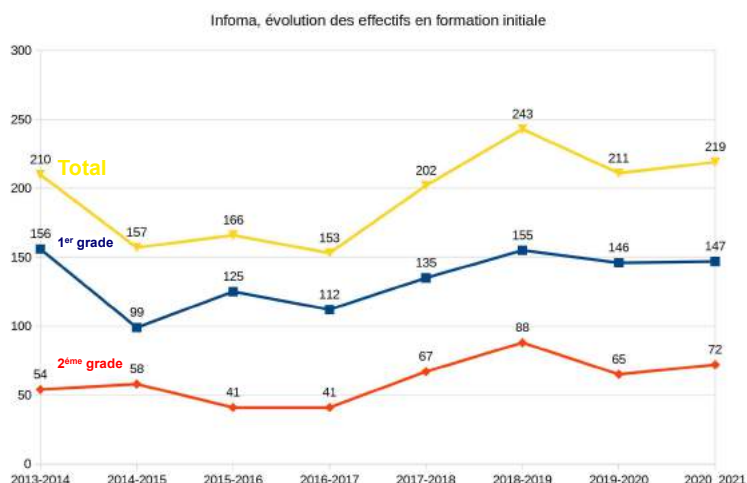
- à Corbas, **140 stagiaires** de la spécialité Vétérinaire et alimentaire et **71** de la spécialité Techniques et économie agricoles seront formés cette année ;
- à Nancy, **8 stagiaires** spécialité Forêt et territoires ruraux sont en formation.

Ces 219 stagiaires se répartissent en :

- **147 stagiaires du 1^{er} grade**, qui suivent 4 mois de présentiel à l'Institut ;
- **36 stagiaires du 2^{ème} grade** en parcours dérogatoire (T2 ex T1) ;
- **36 stagiaires du 2^{ème} grade** suivant 8 mois de présentiel à l'Infoma.

Par ailleurs, la classe préparatoire au concours du 1^{er} grade spécialité Vétérinaire et alimentaire accueille cette année 20 élèves et la préparation au concours interne IAE regroupe 19 stagiaires.

Au final, 260 agents sont cette année à l'Infoma en formation initiale et préparation aux concours.



Un retour masqué à l'Infoma !

et des mesures en place face à l'épidémie de Coronavirus

- le port du masque est obligatoire pour pénétrer sur le site
- du gel hydroalcoolique est à disposition dans tous les bâtiments
- tous les espaces ont été aménagés de manière à respecter la distanciation physique et éviter tout regroupement. À l'accueil, une file d'attente est matérialisée par des potelets avec un marquage au sol tous les mètres. À l'extérieur des bâtiments, les personnes amenées à ôter leur masque de façon très temporaire doivent se tenir à 2 mètres les unes des autres et redoubler de vigilance
- une jauge maximale des lieux de formation a été appliquée avec matérialisation d'un sens de circulation dans le couloir et les amphithéâtres. Ces jauges sont affichées à chaque entrée des salles et amphithéâtres.
- les bureaux amenés à recevoir des stagiaires sont équipés d'hygiaphones.
- les sièges du hall d'accueil et les bancs extérieurs font l'objet d'un marquage et sont disposés de façon à dissuader de s'asseoir côte-à-côte.
- des poubelles à pédales spécialement dédiées aux masques, lingettes, etc. ont été installées dans les bâtiments
- dans les salles informatiques, les claviers sont recouverts d'un film plastique en début de cours qui est retiré après utilisation à la fin de la session de formation et les souris sont désinfectées avec les lingettes à disposition.
- la cafétéria de l'Infoma, le repas des stagiaires est organisé en plusieurs vagues, les places pour déjeuner respectent le principe de la distanciation physique (disposition des chaises en quinconce), une étiquette recto/verso de couleur indiquant l'état de la table est positionnée à chaque place pour qu'elle puisse être désinfectée par un agent de service de l'Infoma.
- l'utilisation des véhicules de l'Infoma : respect des règles définies dans une fiche présente à l'intérieur de chaque véhicule. La jauge maximale est de 5 pour les véhicules 9 places et de 3 pour les véhicules 5 places.



En cas de suspicion de Covid-19 :

- à l'Infoma, un local d'isolement a été défini, des masques à la norme EN 14683 et un thermomètre sans contact sont également disponibles.
- à l'extérieur de l'Infoma : des consignes d'isolement ont été communiquées aux agents : prise de contact avec leur médecin traitant pour avoir la procédure à suivre et information de leur supérieur hiérarchique et/ou responsable pédagogique.

En cas de difficulté à joindre leur médecin traitant, l'Infoma a communiqué une fiche présentant comment réaliser une téléconsultation depuis un PC ou un smartphone, ainsi que les coordonnées des laboratoires de dépistage à proximité.



Florence Lara, la conseillère Covid de l'Infoma

En relation étroite avec les assistants de prévention, elle est chargée de signaler toute difficulté ou de faire toute proposition en la matière à la direction. Dès leur arrivée, il est demandé à chaque promotion, par grade et par spécialité, sur la base du volontariat, de désigner un stagiaire relais Covid.

La conseillère fait le lien entre les relais Covid et la direction.

Des réunions hebdomadaires regroupant la conseillère Covid, les assistants de prévention, les relais Covid des promotions, le directeur et le secrétaire général sont organisées régulièrement.

La rentrée des TSMA stagiaires premier grade (T1) 2020-2021

Lundi 5 octobre... C'est parti !

Une rentrée masquée et distancée pendant laquelle les gestes barrières ont été de rigueur. Comme pour chaque rentrée, les stagiaires ont été largement sensibilisés aux mesures exceptionnelles adaptées à la situation sanitaire actuelle.



Dans la spécialité Vétérinaire et alimentaire

- 51 stagiaires en session 1 avec 4 mois de présentiel du 05/10/2020 au 05/02/2021
- 65 stagiaires en session 2 avec 4 mois de présentiel du 15/02/2020 au 18/06/2021

Dans la spécialité Techniques et économie agricoles

- 35 stagiaires

Ils rejoignent leurs camarades du 2^{ème} grade arrivés le 14 septembre avec lesquels ils suivront 4 mois de formation commune sur les bases de leur futur métier.

Nous leur souhaitons une bonne formation malgré ces conditions inédites. Nous mettons tout en œuvre pour les accompagner et garantir la qualité de leur formation et leur réussite.

Un nouveau cru pour la classe préparatoire de l'Infoma

La classe préparatoire de l'Infoma au concours externe du premier grade de TSMA, spécialité Vétérinaire alimentaire a atteint la maturité.

Elle a effectué en effet sa cinquième rentrée le 21 septembre avec 20 élèves, 12 hommes et 8 femmes.

Ces élèves sont issus de deux voies de recrutement, visant à promouvoir la diversité, l'ascension sociale et à favoriser l'accès à la fonction publique à des publics pouvant avoir des difficultés à réussir les concours sans préparation :

- la voie classe préparatoire intégrée (recrutement sur dossier avec jury oral) pour 12 élèves ;
- la voie dite « contrat PrAB » : recrutement en contrats en alternance, concernant 8 élèves.

Leur formation est entièrement prise en charge (y compris hébergement, repas et déplacements) par l'Infoma. Une partie de leur formation se déroule à l'EPLEFPA de Brioude-Bonnefont (Haute-Loire).

Leur première semaine a été consacrée à la préparation à la rédaction d'une note de synthèse et à la méthodologie rédactionnelle. Ils ont rejoint ensuite sur une partie de la semaine suivante les stagiaires du deuxième grade pour découvrir notamment le ministère et le corps des TSMA.



C'est la rentrée pour les promotions 2020-2021 des TSMA du deuxième grade !

Les promotions des TSMA stagiaires du deuxième grade (T2) ont fait leur rentrée à Corbas et Nancy lundi 14 septembre. Une rentrée distanciée, masquée et dans des effluves de gel hydroalcoolique.

Accueillis par le directeur de l'Infoma, Didier Perre, à Corbas le lundi et à Nancy le mardi, ils ont été d'emblée fortement sensibilisé.e.s aux mesures de protection contre le coronavirus.

Cette promotion est constituée de :

- 20 stagiaires dans la spécialité **Techniques et économie agricoles** (11 femmes et 9 hommes) ;
- 11 stagiaires dans la spécialité **Vétérinaire et alimentaire** (11 femmes) ;
- 5 stagiaires dans la spécialité **Forêts et territoires ruraux** (2 femmes et 3 hommes).

Ces stagiaires ont été rejoints par leurs camarades du premier grade le 5 octobre, avec lesquels ils suivront quatre mois de formation commune sur les bases de leur futur métier.

Souhaitons-leur de profiter au maximum de leur formation malgré les conditions si particulières liées à la crise sanitaire.



Rentrée des T2 spécialité FTR à Nancy



Rentrée des T2 spécialité VA et TEA à Corbas

Dernière minute...



À l'heure où nous mettons sous presse, l'Infoma est à nouveau fermé depuis le 30 octobre dans le cadre de la mesure de confinement générale décidée par le président de la République.

Les formations continues ont été basculées, lorsque cela était possible, en mode virtuel et les stagiaires et élèves suivent les cours en classes virtuelles.

Nous attendons des instructions sur les travaux pratiques, notamment sur l'inspection des viandes, que nous essaierons de maintenir sur place dans la mesure du possible, ceux-ci ne pouvant être faits à distance.

Brexit : l'Infoma mobilisé pour la formation des futurs contrôleurs



Au 1^{er} janvier 2021, la période transitoire du Brexit prendra fin.

Le **service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP)** a donc renforcé ses capacités de contrôles aux frontières sur la façade atlantique Nord, et compte aujourd'hui près de 320 agents. Le SIVEP a sollicité l'Infoma pour les former.

Une mallette pédagogique de formation à distance

L'Infoma a ainsi mis en ligne une mallette pédagogique sur sa plateforme de formation à distance « Sophia », grâce à une collaboration avec Agrosup Dijon pour la médiatisation. Des agents expérimentés dans le domaine des contrôles sanitaires et phytosanitaires (SPS) ont contribué à cette mallette. Pour faciliter la polyvalence des agents, celle-ci couvre tous les aspects techniques, réglementaires et opérationnels du métier de contrôleur

aux frontières (réglementation générale et spécifique, méthode, suites, sécurité au travail).

L'Infoma assure depuis le 15 septembre le suivi des apprenants et l'animation de cette formation sur sa plateforme.

Des formations d'approfondissement en classe virtuelle

Des compléments sont au programme, en vue de permettre aux agents de se projeter dans les situations concrètes de leur futur quotidien professionnel. Une foire aux questions découlera des échanges, afin d'en faire bénéficier tous les agents.

Des agents expérimentés dans le domaine des contrôles SPS, ainsi que le SIVEP central, contribuent à cette partie.

La classe virtuelle sera privilégiée, pour réduire les déplacements des stagiaires et des formateurs et limiter les contacts dans le contexte sanitaire actuel. Au préalable, les futurs formateurs qui le souhaitent ont suivi des formations à l'animation de classes virtuelle proposées par l'Infoma.



Contrôle à la frontière par un inspecteur du SIVEP

Des formations pratiques à l'outil TRACES (TRAde Control and Expert System)

L'outil TRACES-NT (Traces Nouvelle Technologie), enregistrant tous les mouvements d'animaux, végétaux ou produits, sera utilisé au quotidien par tous les agents. Des mises en situation sur site ou en salle informatique sont au programme, avec l'aide des compétences nationales et des fonctionnaires de la Commission européenne

Une ingénierie pédagogique adaptée au nombre et aux circonstances

En raison du nombre d'agents à accompagner et du format choisi (virtuel), les stagiaires sont répartis en

groupes de 12 personnes, ce qui représente 25 sessions à organiser pour chaque thème de formation.

Un seul objectif : être prêt pour le 1^{er} janvier 2021 !



Ouverture d'une nouvelle formation à distance

Agronomie 1

« Le sol et son amélioration »

La période de confinement a été mise à profit pour développer une nouvelle formation à distance (FOAD) sur l'agronomie. Cette formation se déroule sur 4 modules :

- **Agronomie 1** : Le sol et son amélioration
- **Agronomie 2** : La protection des cultures (appliquée aux grandes cultures) ;
- **Agronomie 3** : Les techniques d'amélioration végétales (appliquée aux grandes cultures) ;
- **Agronomie 4** : Les systèmes de cultures et systèmes innovants.



Le module 1 vise l'acquisition de connaissances agronomiques en lien avec le sol et constitue le socle initial de connaissances pour suivre les autres modules. Il s'agit d'une très bonne initiation pour un agent non-spécialiste afin qu'il soit en mesure de dialoguer avec un professionnel, dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

D'une durée de 16 heures, ce premier cursus vise l'acquisition de connaissances agronomiques en lien avec le sol et constitue le socle initial de connaissances pour suivre les autres modules.

Ce module propose :

- Rappels de biologie (nutrition, croissance et développement des végétaux) ;
- L'exploitation agricole et ses systèmes de productions végétales ;
- Les caractéristiques et propriétés du sol ;
- Les améliorations foncières des sols (amendements et contrôle de l'humidité des sols) ;
- La fertilisation et son pilotage ;
- Les techniques de travail du sol ;
- Les matériels agricoles.

Cette première formation se déroule sur le lieu de travail de l'agent (e-formation).



Accompagner les formateurs internes à la classe virtuelle

Depuis mai 2020, l'Infoma a mis en place des formations à l'intention des formateurs internes afin de les aider à s'approprier les outils et les méthodes de formation à distance. En 2020, la formation « **Conception et animation de classes virtuelles** » a été suivie par plus de 200 agents. Ces 20 sessions ont été construites avec le prestataire CAFOC de Dijon.

Le but est d'accompagner, de rassurer et de former les formateurs du ministère à cette transformation digitale. Depuis septembre 2020, ces sessions sont également ouvertes aux agents du RESP, réseau des écoles du service public.



À l'heure du virtuel et du distanciel, l'Infoma adapte son offre de formation continue

La crise du coronavirus est en train de transformer les modalités de la formation continue dans toute la fonction publique.

L'Infoma, principal opérateur du plan national de formation continue du ministère, s'est très rapidement réorganisé pour proposer une offre renforcée de e-formations et transformer des stages prévus en présentiels en classes virtuelles.

Mettre en place ou animer une classe virtuelle ne s'improvise pas. Le ministère compte des centaines des formateurs internes, référents nationaux, experts dans leur domaine, qui œuvrent pour transmettre leurs savoirs auprès des agents. Aller vers davantage de distanciel est un défi technique et pédagogique pour ces formateurs. L'Infoma a donc mis en place des outils pour les accompagner dans cette transformation progressive.

Cet accompagnement se traduit par :

- La mise en place de plusieurs sessions de formations de deux jours pour les formateurs internes, basées essentiellement sur des mises en situation.
- La mise à disposition de compléments en e-learning sur la plateforme de l'Infoma, permettant l'accès aux ressources, favorisant les échanges, les retours d'expériences, à travers des outils collaboratifs (dossiers partagés, documents multi-utilisateurs...).

Une nouvelle ère s'ouvre pour la formation continue.

Arrivées



Sandrine NASSIF

Chargée de l'accueil
et du standard

Après quinze années passées à veiller au bon déroulement de la vie associative des habitants d'Oullins, Sandrine nous rejoint le 1^{er} septembre 2020 pour assurer l'accueil et le standard à l'Infoma



Karine FOREST

Chargée d'ingénierie
pédagogique TEA

Karine vient de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes où elle exerçait ses missions au SRAL. Elle était en charge du contrôle des intrants, ainsi que la certification à l'exportation des végétaux.



Olivier LAMONTAGNE

Adjoint au chef de la MSI

Un retour aux sources !
Il revient d'une escapade de cinq années en Guyanne, à la DAAF de Cayenne, toujours pour assurer la gestion des réseaux et la maintenance de nos ordinateurs...

Départs

Valérie ROLAND

A quitté son poste de gestionnaire GALATEE, pour rejoindre le Lycée horticole et animalier de La Tour-du-Pin.

Laurent DUHAL

A quitté son poste de responsable de formation pour la DRAAF Auvergne Rhône-Alpes.

Bernard JACQUET

Nous a quitté pour un nouveau poste de gestionnaire technique à la DDPP 54 en sécurité sanitaire des aliments.

Ils sont partis pour de nouvelles
aventures professionnelles...
On leur souhaite le meilleur...

Travaux à Corbas... La cafétéria fait peau neuve !



Les travaux ont démarré le 26 août 2020 avec l'installation du chantier et la pose d'un local modulaire à l'extérieur devant la cafétéria, qui fait provisoirement office de salle de plonge pour le personnel et les stagiaires déjeunant sur place.

Depuis cette date, de nombreux corps de métiers sont déjà intervenus : démolition, électricien, plombier, plaquiste, peintre.

La salle à manger du personnel vient de prendre ses couleurs murales fin octobre.

Le choix du mobilier pour la salle à manger du personnel interviendra début novembre...

L'agenda

Conseil d'administration :

Judi 19 Novembre 2020

Entretiens avec l'IGAPS à Corbas :
M. Maclou VIOT

Du 24 au 27 Novembre 2020

Cérémonie de titularisation des T2
2019-2020 :

Vendredi 22 janvier 2021 (date à
confirmer)

Rentrée des T1 VA (groupe 2)
Lundi 15 février 2021

Pour nous suivre...

